



Rapport inspection 2024

2308 Place du village, Magog J1X 6G3
Pavillon 310
Cree par : Claude Rolland et Francois
Pulinckx

Inspection annuelle 2024

L'inspection du bâtiment a été effectuée par 2 copropriétaires le 28 Aout 2024, Monsieur Claude Rolland 318 et François Pulinckx 311. Cette inspection a été effectuée à titre informatif afin de déterminer l'état général extérieur de la bâtisse dans un but de conserver un suivi annuel et préventif. Un rapport d'inspection exhaustif pourrait être effectué ultérieurement par un inspecteur en bâtiment selon les critères établis par la loi. (*Carnet d'entretien*)

De façon générale, la bâtisse est jugée en très bon état, de nombreux travaux ont été effectués durant les années antérieures. (*Voir liste ci-dessous*)

- Remplacement complet des bardeaux d'asphalte de la toiture
- Réparation des murs de crépi
- Peinture complète de l'immeuble (*portion crépi*)
- Peinture complète des escaliers Nord
- Emondage de l'arbre endommagé
- Réparation de la porte de la salle mécanique
- Remplacement de l'extincteur extérieur

Voici les travaux adoptés lors de l'assemblée et effectués lors de l'année 2024

- Le remplissage du terrain face Est et Ouest pour limiter l'infiltration d'eau *Figure 6*
- Nivellement du stationnement prévenant l'affaissement des voitures *Figure 7*
- Rafrachissement de la peinture des escaliers *Figure 8*
- Nettoyage des galeries Nord
- Réparation de la galerie du condo 311
- Réparation de la galerie du condo 315
- Réparation de la galerie du condo 313 *Figure 9*

Voici les travaux préventifs proposés qui seront à discuter avant ou lors de la prochaine assemblée annuelle 2025.

- Inspection, nettoyage et scellement des gouttières
- Affaissement du col de puit pour l'entrée d'eau *Figure 10*
- Réparation de la galerie du 315. Infiltration d'eau chez Nicole (*travaux en cours*)
Figure 11

Note ; à la suite de l'inspection, aucuns travaux ne sont juges urgents

Plan général de localisation



Figure 1

État général de la face Nord



Figure 2

État général de la face Ouest



Figure 3

État général de la face Sud



Figure 4

État général de la face Est



Figure 5



Figure 6



Figure 7



Figure 8



Figure 9



Figure 10



Figure 11